

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 52 (1938)

Heft: 1

Artikel: Les sires de Font et de la Molière [Fortsetzung]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. *Alaman*, du consentement de sa femme et de ses fils, donna au couvent de Montheron « *pasturam pecorum per totam terram suam* »; cette donation fut confirmée, avec d'autres, par Guy, évêque de Lausanne, 21. I. 1142 (Collection de Mülinen. — Arch. Lausanne, Montheron No. 2. — CM p. 6. — MDR 2^e série, X p. 200). — De l'aveu de ses fils et de sa femme *Agathe*, il donna au couvent d'Hauterive tout ce qu'il possérait au territoire d'Arissoules, et il accorda d'avance tous les dons que l'on pourrait faire à l'église d'Hauterive dans son fief d'Arissoules; Conon de Wanges donna en effet tout ce qu'il possérait dans ce territoire et qu'il tenait d'Alaman, 1142 (LDA No. 67. — RH 26). Cette donation fut confirmée par Guy, évêque de Lausanne, 21. III. 1143 (AEF Hauterive I No. 4. — RH 33). — Il serait possible qu'Agathe fut une fille d'Ulrich *de Glâne* et de Rilenta de Vilar-Walbert; elle serait ainsi la tante de Guillelme de Glâne, le fondateur d'Hauterive, de Juliane, épouse du sire de Montsalvens, et d'Agnès, l'épouse du comte d'Ogoz (Gruyère); en effet, l'on voit Juliane et son fils Pierre de Montsalvens passer un acte de renonciation en faveur du couvent d'Hauterive, au château de Font, en 1162 ou peu auparavant (LDA 10. — RH 98); de plus, les maisons de Gruyère, de Montsalvens et de Font possédaient toutes trois des biens importants dans la vallée d'Yverdon, biens que les deux premières donnèrent en 1177 au couvent de Montheron (CM, p. 27). Cette parenté avec les Glâne expliquerait aussi les nombreuses donations que les Font firent par la suite au couvent d'Hauterive, assez éloigné de leur domaine patrimonial.

2. *Hugo*, de l'aveu de son épouse *Belet* et de ses fils, donna au couvent d'Hauterive tout ce qu'il possédat à Arissoules, pour un cens annuel de 9 sols payables à la Nativité de Ste-Marie, ainsi que le droit de pâture et le droit d'usage appartenant au même territoire; il accorde aussi tout ce que l'on a pu donner ou pourra donner de ce même fief à l'église d'Hauterive, 1142 (LDA No. 68. — RH 27). Cette donation fut confirmée par l'évêque Guy de Lausanne, 21. III. 1143 (AEF Hauterive I, No. 4. — RH 33). — Il donna au couvent de Montheron le droit qu'il possérait sur le tènement que les nobles de Crissier tenaient de lui au Buron, 1147 (MDR 2^e série, X p. 31 et 201).

3. *Bertin* fut témoin d'une donation faite au couvent de Montheron par Humbert d'Aubonne, donation confirmée par Amédée, évêque de Lausanne, 1154 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron 6, 7. — CM p. 17). — Témoin avec son frère Enguicius d'une donation faite au couvent d'Hauterive par Conon d'Estavayer, 1158—1167 (LDA No. 208. — RH 76). — Témoin de donations faites par Boamond de Villa et son fils Aymeric au couvent d'Hauterive de biens sis à Lussy, 1167 (LDA No. 106, 129. — RH 113, 114). — Témoin d'une renonciation en faveur du couvent d'Hauterive faite par Juliane de Glâne et son fils Pierre de Montsalvens, 1172 (LDA No. 176. — RH 130). — Témoin avec ses frères Aléaz et Enguicius, 1176 (LDA No. 90. — RH 161). — Témoin avec Enguicius de Font d'une donation faite au couvent d'Hauterive par Boamond de Villa, 1177 (LDA No. 93. — RH 168).

4. *Ulrich I*, fils d'Alaman, fut témoin d'une donation faite au couvent d'Hauterive par Rabold de St-Martin, 1142 (LDA No. 68. — RH 27). — Chanoine de Lausanne avant 1149 (CH 157). — Témoin d'une donation au couvent de Montheron 1154 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron, 8. — CM p. 22). — Témoin des priviléges accordés au couvent d'Hauterive par Berthold duc de Bourgogne, 1157 (AEF:

Hauterive III, 1. — RH 71. — MDR VII, 17. — FRB I, 442/443). — Témoin de nombreux actes du cartulaire de Hautcrêt de 1157 à 1166 et de plusieurs actes non datés (CH p. 14, 15, 20, 29, 31, 134, 175, 177, 180, 182). — Témoin d'une confirmation de donations, faite par Ulrich seigneur d'Arconciel, au couvent d'Hauterive, 1162 (LDA No. 11. — RH 94. — Matile No. XV). — Témoin dans une confirmation de donation, faite en faveur du couvent d'Hauterive par Landry, évêque de Lausanne, 25. III. 1162—24. III. 1163 (Matile No. XX). — Doyen et trésorier du chapitre de Lausanne, 1168 (CL p. 401). — Oncle d'Aymeric fils de Boamond de Villa, témoin avec son frère Enguicius, 1179 (LDA No. 141, 207. — RH 211). — Il construisit à Lausanne une maison qui passa ensuite à son frère le chanoine Raymond I (6), puis en 1203 au prévôt Conon d'Estavayer (CL p. 620).

5. *Aléaz* (Aletz) et son frère Enguicius de Font sont témoins d'un acte par lequel Pierre de Montsalvens et sa mère Juliane de Glâne abandonnent au couvent d'Hauterive toute prétention aux biens que Guillelme de Glâne lui avait donnés, 1162 (LDA No. 10. — RH 98. — MDR XXII, 12). — Les mêmes sont témoins dans une confirmation de donation faite par Landry, évêque de Lausanne, en faveur du couvent d'Hauterive, 25. III. 1162—24. III. 1163 (Matile No. XX. — MDR XXII, 14). — Témoin avec ses frères Enguicius et Bertin, 1176 (LDA No. 90. — RH 161). — Comme Pierre de Font (son fils?) (20) est dit neveu de Conon d'Estavayer en 1184, il semble que ce soit Aléaz qui ait épousé une sœur de Conon seigneur d'Estavayer (Arch. Ville de Lausanne. — BHD No. 63. — BHU No. 2514).

6. *Raymond I* peut-être déjà chanoine de Lausanne en 1157 (CH 197). — Chanoine 1180 (Charrière, Dynastes de Cossonay, 265). — Probablement lui qui fut doyen de Fribourg 1190 (CL p. 412). — Témoin d'une donation faite en faveur du couvent d'Hauterive par Ulrich de Courtion, 1180 (LDA No. 267. — RH 228). — Témoin de la confirmation par Roger, évêque de Lausanne, des donations faites au couvent de Montheron par Wuillerme et Falco de Font, 1187 (BHD No. 71) et par Guy et Guillaume de Goumoëns 22. V. 1190 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron, 23. — CM, p. 53). — Témoin d'une donation au couvent de Montheron notifiée par l'évêque Roger, IV. 1199 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron, 24. — CM p. 55). — Frère du chanoine Ulrich I de Font (4) dont il occupa la maison sise en la Cité de Lausanne, maison qui fut donnée en 1203 au prévôt Conon d'Estavayer (CL p. 620). — Oncle de Pierre III (23), il légua au chapitre de Lausanne des biens sis à Grandcour et à Essertines (CL p. 120, 436) et mourut le 17. V., avant 1210 (CL p. 436, 645).

7. *Enguicius* fut témoin avec son frère Bertin d'une donation au couvent d'Hauterive faite par Conon d'Estavayer, 1158—1167 (LDA No. 208. — RH 76). — Témoin avec son frère Aléaz de l'acte par lequel Pierre de Montsalvens et sa mère Juliane de Glâne renoncent à toutes leurs prétentions sur les biens que Guillelme de Glâne avait donnés au couvent d'Hauterive; cet acte fut passé au château de Font, 1162 (LDA No. 10. — RH 98. — MDR XXII, 12). — Témoin de la donation faite en faveur du couvent d'Hauterive par Pierre Sénéchal d'Estavayer de tout ce qu'il possédait à Arissoules 1161 (LDA No. 73. — RH 87). — Témoin avec Aléaz de Font d'une confirmation de donation faite par Landry, évêque de Lausanne, en faveur du couvent d'Hauterive, 25. III. 1162—24. III. 1163 (AEF: Hauterive I, 6. — RH 101. — Matile No. XX. — MDR XXII, 14). — Témoin avec ses frères

Aléaz et Bertin, 1176 (LDA No. 90. — RH 161). — Témoin d'une donation faite en faveur d'Hauterive par Boamond de Villa, 1177 (LDA No. 93. — RH 168). — Témoin avec son frère le chanoine Ulrich I, 1179 (LDA No. 141). — Comme son fils Rodolphe I (21) est dit frère de Cono de Prez, fils de Boso de Prez et de Florète, il faut admettre que cette *Florète* avait épousé (peut-être en premières noces?) Enguicius seigneur de Font (LDA No. 244. — RH 324). — Florète mourut avant 1216, année où Rodolphe I donna un bien au chapitre de Lausanne pour le repos de son âme et de celle de sa mère Flore, St-Georges 1216 (CL p. 230).

8. N. N. (Filia) approuva avec son fils Aymeric une donation en faveur du couvent d'Hauterive faite par son mari *Boamond de Villa* (Villaz-St-Pierre, près de Romont), 1177 (LDA No. 93. — RH 168). — La femme de Boamond de Villa était une sœur du chanoine Ulrich I de Font, car son fils Aymeric de Villa appelle Ulrich son « oncle », 1179 (LDA No. 141. — RH 211). — Boamond de Villa apparaît dès 1160 dans de nombreux actes relatifs au couvent d'Hauterive (RH 82, 102, 113, 114, 161, 167—169, 211).

9. N. N. (Filia) épousa le père d'Humbert *de Vilar-Frelon* (Villaret, près de Grandson), car ce dernier est mentionné comme neveu de Raymond I de Font, chanoine de Lausanne, 7 des calendes de XII. 1218 (CL p. 120). — Il s'agit peut-être de Wuilhelme chevalier de Vilar-Frelon ou de son frère Raymond qui furent témoins, avec Wuilhelme chevalier de Font, d'une donation faite en faveur du couvent de Montheron et confirmée par Landry, évêque de Lausanne, 1177 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron, 10. — CM p. 30).

10. N. N. (Filii), avec leur mère Belet, donnent leur consentement à la donation de biens sis à Arissoules que fit leur père Hugo de Font en faveur du couvent d'Hauterive, 1142 (LDA No. 68. — RH 27).

11. *Pierre I*, fils de Bertin, fut témoin en 1180 (LDA No. 267. — RH 228) et 1187; dans ce dernier acte il est dit « miles de Font » (LDA No. 236. — RH 268). — Il fut également témoin et titré de chevalier dans la confirmation par Roger, évêque de Lausanne, de la donation en faveur du couvent de Montheron faite par les frères Cono, Wuilhelme et Falco de Font, 1187 (BHD No. 71). — On le retrouve comme témoin, mais sans indication de filiation, de 1214 à 1227 (CL p. 122, 327, 330, 332); il se peut cependant que certains de ces actes se rapportent à son cousin Pierre II (20). — Par contre, il faut admettre que « Petrus de Turre de Fonz, miles » qui apparaît comme témoin en 1234 et le 13 des calendes de IX. 1238 (CL p. 193, 342) est bien Pierre I, car son arrière-petit-fils, Nicolas II, est aussi appelé de La Tour de Font. — Un Pierre de Font, chevalier, fut aussi témoin de l'acte par lequel Rodolphe, comte de Gruyère, renonça en faveur de la ville de Bulle à une foire qui se tenait à Gruyères, 6. VI. 1216 (Matile No. 801. — Arch. ville de Bulle. — MDR XXII, p. 28).

12. *Raymond II*, neveu du chanoine Raymond I, fut témoin de la donation faite en faveur du couvent de Montheron par les frères Cono, Wuilhelme et Falco de Font, 1187 (BHD No. 71). — « Dominus Reimundus de Fonz » apparaît encore au cartulaire de Lausanne le 16. VIII. 1223 (CL p. 155).

13. *Etienne de Seiry*. Dans la confirmation d'Agnès épouse d'Ulrich de Courtion, d'une donation faite au couvent d'Hauterive par son mari, apparaissent entre

autres témoins « Cono et Guillelmus Rufus et Falco fratres et Stephanus de Seirie, *omnes de Font* » 1180 (LDA No. 267. — RH 228); il faut donc admettre qu'il appartenait bien à la famille de Font. — Il semble être l'origine de la Maison de Seiry qui s'éteignit vers 1400 et dont certaines branches prirent les surnoms d'Esseiva et de Montregard.

14. *Cono I*, prêtre, apparaît comme témoin dans le même acte qu'Etienne de Seiry (13), 1180 (LDA No. 267. — RH 228).

15. *Nicolas I*, prêtre, apparaît comme témoin avec le chanoine Ulrich I et son frère Enguicius de Font dans l'acte par lequel Aymeric de Villa donne au couvent d'Hauterive tout ce qui faisait l'objet de ses prétentions dans les dons de son père Boamond de Villa, 1179 (LDA No. 141).

16. *Agnès* donna son consentement à une donation faite par son mari *Uldric de Courtion* (*Uldricus miles de Cortiun*) en faveur du couvent d'Hauterive, 1180 (LDA No. 267. — RH 228). Bien que le nom de famille ou le lien de parenté d'Agnès avec la famille de Font ne soit pas mentionné dans cet acte, on peut admettre qu'elle était issue de cette Maison, car cette reconnaissance se fit à Font et tous les témoins de l'acte furent des Font.

17. *Cono II, le Roux*; il fut témoin avec ses frères Wulhelme le Roux et Falco et d'autres membres de sa famille d'une confirmation de donation en faveur du couvent d'Hauterive par Agnès, épouse d'Uldric de Courtion, 1180 (LDA No. 267. — RH 228). — Cono et Wulhelme, frères, « milites de Font », sont témoins avec d'autres d'une donation faite en faveur des frères d'Arissoules par Pierre sénéchal d'Estavayer et Guillelme Arpins son frère, 1187 (LDA No. 236. — RH 268). — Témoin avec Pierre de Font, neveu de Cono d'Estavayer, d'une donation faite en faveur du couvent de Montheron par Pierre, sénéchal de Cono d'Estavayer, 1184 (BHD No. 63. — BHU No. 2514. — Arch. ville de Lausanne). — Il donna son assentiment à une confirmation faite par Roger, évêque de Lausanne, d'une donation en faveur du couvent de Montheron faite par lui-même et par ses frères Wulhelme et Falco, consistant en un fief au Buron, un bien à Junières et l'usage de leurs terres et bois situés dans la vallée d'Yverdon, 1187 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron 21. — CM p. 108. — BHD No. 71. — MDR X, 2^e série, p. 31).

18. *Wulhelme I, le Roux*. Témoin de donations faites en faveur du couvent d'Hauterive par Boamond de Villa et son fils Aymeric, 1167 (LDA No. 106, 129. — RH 113, 114). — Témoin avec ses frères Cono et Falco 1180 (LDA No. 267. — RH 228). — Témoin avec son frère Cono, milites de Font, 1187 (LDA No. 236. — RH 268). — Témoin d'une donation faite par Richard de St-Martin en faveur du couvent de Montheron, confirmée par Landry, évêque de Lausanne, 1177 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron 10. — CM p. 30). — Il fit, avec ses frères Cono et Falco, une donation au couvent de Montheron, donation qui fut approuvée par son épouse Béatrix, 1187 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron 21. — CM p. 108. — BHD No. 71. — MDR X, 2^e série, p. 31). — Son fils Amaldric est dit neveu des sires de Mont (CL p. 257), d'où l'on peut conclure que son père avait épousé *Béatrix de Mont*, fille de Louis, le fondateur de la chartreuse d'Oujon. Béatrix mourut avant 1245, année où Jehan de Greilly, donzel confirma la donation d'une mesure de vin faite à la chartreuse d'Oujon par feu Béatrix, mesure qui était à prélever dans sa vigne de Soz-Mont (CO p. 128).

19. *Falco* fut témoin avec ses frères Cono et Wulhelme le Roux, 1180 (LDA No. 267. — RH 228). — Il donna son assentiment à une confirmation faite par Roger, évêque de Lausanne, d'une donation en faveur du couvent de Montheron faite par lui-même et par ses frères Cono et Wulhelme, 1187 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron 21. — CM p. 108. — BHD No. 71. — MDR X, 2^e série, p. 31).

20. *Pierre II*, neveu de Cono d'Estavayer, fut témoin avec Cono le Roux de Font et d'autres d'une donation faite au couvent de Montheron par Pierre sénéchal d'Estavayer, 1184 (Arch. Ville de Lausanne. — BHD No. 63. — BHU No. 2514). — « Petrus filius Alelini, miles de Font » fut témoin avec plusieurs autres membres de sa famille d'une donation faite en faveur des frères d'Arissoules par Pierre sénéchal d'Estavayer et par son frère Guillelme Arpins, 1187 (LDA No. 236. — RH 268).

21. *Rodolphe I*, fils d'Enguicius, donna son assentiment à la confirmation faite par Roger, évêque de Lausanne de la donation au couvent de Montheron par Cono, Wulhelme et Falco de Font, 1187 (Arch. Ville de Lausanne: Montheron 21. — BDD No. 71). — Frère de Cono fils de Boso de Prez et de Florète, Rodolphe fut témoin avec d'autres du renouvellement de donation fait par son demi-frère Cono de Prez en faveur du couvent d'Hauterive, 1201—28 (LDA No. 244. — RH 324). — Témoin d'un acte par lequel Berthold de Neuchâtel remit plusieurs biens en emphytéose à l'église de Frienisberg, 26. III. 1203 (Matile, No. LI). — Chevalier, donne une vigne sise à Mézery au chapitre de Lausanne pour le repos de son âme et de celle de sa mère Flore, St-Georges 1216 (CL p. 230). — Encore cité dans le cartulaire de Lausanne le 3 des nones de VII. 1226. — Son anniversaire se célébrait à Lausanne le 8 des calendes de VI (CL p. 646).

22. *N. N. (Filia)*. Une sœur de Rodolphe de Font épousa: I *N. N. de La Rougève*; II *N. N. de Parlie*; III *N. N. d'Ollon*, car ses enfants, Pierre de La Rougève, chevalier, Mariette de Parlie et N. N. (illi) d'Ollon eurent un différend avec le chapitre de Lausanne au sujet de l'avouerie de Granges, lendemain de la Nativité de la Vierge Marie 1234 (CL p. 340, 341). Il se pourrait aussi qu'il s'agisse de trois sœurs de Rodolphe.

23. *Pierre III*, clerc, fut témoin avec son frère Gaucher, 1180 (LDA No. 267. — RH 228). — Pierre et Reynald son frère donnèrent au chapitre de Lausanne pour l'aumône que lui avait faite leur oncle, le chanoine Raymond I (6), à savoir Pierre 18 deniers assignés à Parlie au jour de la nativité de la Ste-Vierge et Reynald 18 deniers assignés à Yvonnand à la St-Jean, sur le tènement de Pierre de Coster, 1222 (CL p. 436). — Chanoine de Lausanne, témoin, 18 des calendes de XII. 1221 (CL p. 565). — Apparaît encore comme chanoine le samedi après Ste-Lucie 1234 (CL p. 208).

24. *Reynald*, témoin d'un échange de vignes fait entre le couvent d'Hauterive et Ulrich de Neuchâtel, 1201 (AEF: Hauterive, L 4. — Matile No. XLVIII. — RH 322). — Chevalier, témoin de l'acte par lequel Rodolphe, comte de Gruyère, renonce en faveur de Bulle à une foire qui se tenait à Gruyères 6. VI. 1216 (Arch. Ville de Bulle. — Matile No. 801. — MDR XXII, p. 28). — Lui et son frère Pierre III font un don au chapitre de Lausanne pour l'aumône que lui avait faite leur oncle, le chanoine Raymond I, 1222 (CL p. 436).

25. *Gaucher* et son frère *Pierre III*, clerc, furent témoins, 1180 (LDA No. 267. — RH 228). — Témoin d'une donation d'*Humbert de Bonvillars* en faveur du couvent de *Montheron*, donation qui fut confirmée par *Landry*, évêque de *Lausanne* en 1174 (Arch. Ville de Lausanne: *Montheron* 2. — CM p. 24). — Témoin d'une renonciation en faveur de *Montheron* par *Ypold de Cudrefin*, renonciation notifiée par *Roger*, évêque de *Lausanne*, 1184 (Arch. Ville de Lausanne: *Montheron* 17. — CM, p. 42), et d'une autre en faveur du même couvent, par *Lambert de Chevressy*, 1184 (Arch. Ville de Lausanne. — BHD No. 64. — BHU No. 2515). — Chevalier, témoin de la confirmation par *Roger*, évêque de *Lausanne*, de la donation en faveur de *Montheron* faite par les frères *Cono*, *Wuillelme* et *Falco de Font*, 1187 (BHD No. 71).

26. *Henri I* fut témoin d'une confirmation de donation faite par *Wuillelme d'Evian* en faveur de l'abbaye de *St-Maurice*, 9. VII. 1198—12. V. 1203 (Arch. couvent de *St-Maurice*. — BHD No. 91). — Donzel, témoin à plusieurs reprises de 1226 à 1234 (CL p. 327, 330, 335, 342). — *Henri* et son frère *Wuillelme* vendirent au chapitre de *Lausanne*, pour 42 livres lausannoises, tout ce qu'ils possédaient à *Villars-Tiercelin*, afin d'acquitter un legs de 20 sols de cens fait pour un anniversaire par leur défunt frère, le chanoine *Cono III*; cette vente fut confirmée par *Agnès*, épouse d'*Henri* et par leurs fils *Jacques* et *Aymon*, de même que par la femme et les enfants de son frère *Wuillelme*, 18. III. 1245 (AEV: Registre de copies, baillage de *Lausanne*, 45. — MDR VIII, 2^e série, p. 333). — C'est peut-être lui qui était dit « *le Roux* » et qui vendit le grand pré du *Buron* sur lequel *Bovon Soutey*, chanoine de *Lausanne*, légua en 1281 3 sols de cens au couvent de *Montheron* (MDR X, 2^e série, p. 145). — Il mourut avant 1267, année où l'on trouve *Aymon de Font*, donzel, fils de feu *Henri de Font*, chevalier (DG Notes).

27. *Wuillelme II*, filius *Petri Bertini de Fonz*, fut témoin en 1219 (AEF: *Hauterive* II, 4. — RH 348). — Donzel, témoin à plusieurs reprises de 1226 à 1234 (CL p. 236, 327, 330, 342). — Donne au Chapitre de *Lausanne* tout ce qu'il pouvait réclamer à *Guillaume de Sassel*, 1230 (CL p. 339). — *Wuillelme* et son frère *Henri* vendirent au Chapitre de *Lausanne*, pour 42 livres lausannoises, tout ce qu'ils possédaient à *Villars-Tiercelin*, afin d'acquitter un legs de 20 sols de cens fait pour un anniversaire par leur défunt frère, le chanoine *Cono*; cette vente fut confirmée par *Pétronne*, épouse de *Wuillelme*, par leurs enfants, *Pierre*, *Borcard*, *Conon*, *Elisabeth* et *Contessine*, et par la femme et les enfants de son frère *Henri*, 18. III. 1245 (AEV: Registre de copies, baillage de *Lausanne*, 45. — MDR VIII, 2^e série, p. 333). — Il est dit chevalier en 1253 (DG notes).

28. *Cono III*, chanoine de *Lausanne*, 1210 (AEV: Extraits et Inventaire des cens du Chapitre, par *J. Viveys*, 1). — Sous-diacre, témoin, *St-Georges* 1216 (CL p. 230). — Témoin d'une charte de *Berthold*, évêque de *Lausanne*, 11 cal. II. 1219 (MDR VII, p. 32). — Paraît pour la dernière fois, comme témoin, au cartulaire de *Lausanne* en 1237 (CL p. 199, 630). — Il figure également comme témoin de l'acte de translation et de fondation du village de *St-Prex*, VI. 1234 (AEV: *Morges* 2. — MDR VII p. 39). — Il mourut le 6. II. (NL p. 107), avant le 18. III. 1245, date à laquelle ses frères *Henri* et *Wuillelme* vendirent des biens au chapitre de *Lausanne* afin d'acquitter un legs de 20 sols de cens fait par feu le chanoine *Cono* pour son anniversaire (AEV: Registre de copies, baillage de *Lausanne*, 45. — MDR VIII, 2^e série, p. 333).

29. *Amaldric* (Hayric), fils de Wuillelme et de Béatrix, donna son assentiment à la donation faite par son père au couvent de Montheron, 1187 (BHD, No. 71). — Témoin d'une confirmation faite par Roger, évêque de Lausanne, d'une donation d'Hugues de Grandson à l'Abbaye de Fontaine-André, vers 1194 (Matile, No. 43). — Seigneur (Dominus) de Font, témoin d'une donation au Couvent d'Hauterive, 1196 (LDA, No. 159. — RH 283). — Chevalier, neveu des seigneurs de Mont, donna au chapitre de Lausanne une vigne sise à Soz-Mont, s. d. (CL p. 257).

30. *Haymo I le Roux*, fils de Guillelme, et ses cousins Haymo et Ulrich eurent une difficulté avec Giraud, abbé de Montheron, au sujet de leurs prétentions sur les donations faites par leurs aïeux au Buron et à Penthéréaz; Wuillelme, évêque de Lausanne notifia qu'ils avaient fait cession de tous ces biens au dit couvent, 1223 (Arch. Ville de Lausanne: Répert. Montheron 28. — MDR XII, p. 109). — Haymo, fils de Wuillelme le Roux, et ses cousins Ulrich et Haymo, se plaignirent entre autres choses de ce que les religieux du couvent d'Hauterive ne leur payaient pas un cens de 12 deniers qu'ils leur devaient pour le territoire d'Arissoules; Rodolphe, comte de Neuchâtel et le prieur de Payerne composèrent le différend en invitant les moines à payer 25 sols à Haymo qui leur promit dès lors, par serment, de ne plus les inquiéter, 1226 (AEF: Hauterive, 2^e suppl., No. 5. — RH 369). — Haymo, Ulrich et Simonde, enfants de Wuillelme le Roux, vendirent pour 17 sols, à Humbert, abbé de Montheron, un droit d'eau pour la terre du couvent, à Cheseaux, VII. 1233 (Arch. Ville de Lausanne, Répert. Montheron, No. 673. — MDR X 2^e série, p. 46). — Il donna au couvent d'Hauterive tout ce qu'il possédait dans le territoire d'Arissoules en avouerie, terres, cens, prés, bois, forêts, cours d'eau, pâturages; il permet aux religieux d'utiliser les pâturages de Seiry et ses autres domaines, surtout dans la forêt de Montchouvet, 15. VIII. 1237 (AEF: Hauterive 2^e suppl., 45. — RH 419).

31. *Ulrich II*, donzel, témoin, 3 nones VII. 1226 (ce document pourrait aussi se rapporter à son cousin Ulrich III) (CL p. 327). — Haymo, Ulrich et Simonde, enfants de Wuillelme le Roux, vendirent pour 17 sols, à Humbert, abbé de Montheron, un droit d'eau pour la terre du couvent à Cheseaux, VII. 1233 (Arch. Ville de Lausanne: Répert. Montheron, No. 673. — MDR, 2^e série, X, p. 46).

32. *Simonde*, fille de Wuillelme le Roux, apparaît dans le même acte de vente à l'abbaye de Montheron que ses frères Haymo et Ulrich, VII. 1233 (Arch. Ville de Lausanne: Répert. Montheron, No. 673. — MDR, 2^e série, X, p. 46).

33. *Haymo II* et Ulrich, avec leur cousin Haymo le Roux eurent une difficulté avec Giraud, abbé de Montheron, 1223 (Arch. Ville de Lausanne: Répert. Montheron, 28. — MDR, XII, p. 109). — Haymo et Ulrich, fils de Falco, donnèrent au chapitre de Lausanne la femme de Falco de Sassel et ses héritiers, XI. 1227 (CL p. 330). — Haymo et Ulrich, et leur cousin Haymo fils de Wuillelme le Roux eurent une difficulté avec le couvent d'Hauterive, 1226 (AEF: Hauterive, 2^e suppl., No. 5. — RH 369).

34. *Ulrich III* et Haymo, avec leur cousin Haymo le Roux, eurent une difficulté avec Giraud, abbé de Montheron, 1223 (Arch. Ville de Lausanne: Répert. Montheron, 28. — MDR, XII, p. 109). — Ulrich et Haymo, et leur cousin Haymo fils de Wuillelme le Roux eurent un différend avec le couvent d'Hauterive, 1226 (AEF: Hauterive, 2^e suppl., No. 5. — RH 369). — Ulrich et Haymo, fils de Falco de Fonz donnèrent au chapitre de Lausanne la femme de Falco de Sassel et ses héritiers, XI. 1227 (CL, p. 330).

35. *Jacques I* apparaît avec son frère Aymon, comme fils d'Henri et d'Agnès, dans une vente faite par son père au chapitre de Lausanne, 18. III. 1245 (AEV: Registre de copies, Baillage de Lausanne, 45. — MDR VIII, 2^e série, p. 333). — C'est probablement le même personnage que feu Jacques de La Molière père de Pierre de Murist qui fit une reconnaissance en faveur du couvent d'Hauterive, 17. IV. 1281 (AEF: Hauterive, 1^{er} suppl., No. 3. — RH 732).

36. *Aymon I*, apparaît avec son frère Jacques, comme fils d'Henri et d'Agnès, dans une vente faite par son père au chapitre de Lausanne, 18. III. 1245 (AEV: Registre de copies, Baillage de Lausanne, 45. — MDR VIII, 2^e série, p. 333). — Il accompagna Pierre de Savoie dans les Flandres, avec Cono et Borcard de Font, et d'autres, et en reçut 7 livres viennoises 30. IX. 1264 (Wurstemberger, IV, No. 656). — Donzel, est cité comme fils de feu le chevalier Henri de Font, 1267 (DG notes).

37. *Pierre IV* donne, avec ses frères et sœurs, Borcard, Conon, Elisabeth et Contessine, et leur mère Pétronille, son assentiment à une vente faite par leur père au chapitre de Lausanne, 18. III. 1245 (AEV: Registre de copies, Baillage de Lausanne, 45. — MDR VIII, 2^e série, p. 333).

38. *Borcard I* apparaît dans le même acte que son frère Pierre IV, 18. III. 1245.

39. *Cono IV* apparaît comme fils de Wulhelme II dans le même acte que son frère Pierre IV, 18. III. 1245. — Il accompagna Pierre de Savoie dans les Flandres, avec Borcard et Aymon de Font et d'autres, et en reçut 7 livres viennoises, 30. IX. 1264 (Wurstemberger, IV, No. 656). — Le chevalier Cono et son frère Ulrich achetèrent d'Amandric de Palye, pour le prix de 52 livres, la moitié du bois des Verdières et la moitié de la grande dîme de La Molière, 1258; mais ils revendirent ces biens au mayor de Cugy, 1263 (DG notes). — Il possédait le château de Font que lui disputa son frère Willinus (43); les seigneurs d'Estavayer saisirent cette occasion pour s'en emparer; Reynald, Jehan et Wulhelme d'Estavayer et Pierre Mayor de Cugy promirent alors à Pierre de Savoie de tenir et de garder le château de Font de telle manière qu'aucun dommage ne put être causé à l'armée de Savoie de la part des seigneurs de ce lieu et du château; ils jurèrent de ne remettre le château ni à Cono, ni à Willinus, ni à Borcard fils de ce dernier, jusqu'à ce que la paix fut faite entre eux et que Cono eut renoncé à attaquer son frère au sujet de la prise de ce château, 27. X. 1265 (Wurstemberger, IV, No. 697).

40. *Elisabeth* apparaît dans le même acte que son frère Pierre IV, 18. III. 1245.

41. *Contessine* apparaît dans le même acte que son frère Pierre IV, 18. III. 1245.

42. *Ulrich IV* et son frère, le chevalier Conon, achetèrent d'Amandric de Palye, pour le prix de 52 livres, la moitié du bois des Verdières et la moitié de la grande dîme de La Molière, 1258; mais ils revendirent ces biens au mayor de Cugy, 1263 (DG notes). — Les frères Cono et Ulrich, coseigneurs de Font, apparaissent encore en 1273 (id.). — Possède des biens dans la seigneurie de Frienisberg, IX. 1312, VII. 1316 (FRB, IV, p. 523, 701). — Apparaît pour la dernière fois comme témoin, 1. XII. 1316 (FRB, IV, p. 701). — Il mourut avant le 20. IV. 1317 (Arch. Hôpital d'Estavayer. — FB p. 171).

43. *Wulhelme III* (Willinus) dispute à son frère Cono la possession du château de Font, dispute dans laquelle prirent parti les seigneurs d'Estavayer et Pierre de Savoie, 27. X. 1265 (voir: Cono IV). — Reynald de Vaumarcus, donzel, reconnaît que tout ce que Wulhelme, coseigneur de Font, tient de lui entre la Glâne et la

Broye, il le tient lui-même en fief de l'évêque de Lausanne, 12. I. 1262 (Matile, No. 151). — Il mourut avant 1303, époque à laquelle ses fils Borcard et Cono partagèrent leurs biens paternels (Bise, p. 139).

44. *Pierre V de Murist*, fils de feu Jacques de la Molière, reconnaît devoir au couvent d'Hauterive une rente de 6 deniers; il donne à cet effet, en hypothèque, un jardin sis à Font, près de celui des seigneurs de La Molière, 17. IV. 1281 (AEF: Hauterive, I suppl., 3.—RH 732). — Donzel, coseigneur de Font, il reconnaît devoir à Hélinode, codame de La Molière, 14 livres lausannoises qu'elle lui avait prêtées; il reconnaît également qu'elle possède divers biens à Cheyres, vendus par lui avec droit de rachat pour 50 livres; il s'engage, en cas de rachat, à lui verser cette somme au château de La Molière, XI. 1314 (Arch. Couvent d'Estavayer, B³ 1. — DG Annales, 18). — La moitié du fief qu'il tenait et pour lequel il devait hommage à Nicolas de Font (46) fut héritée de son père par Perrod I (66) fils de feu Cono V de La Molière (63), 17. II. 1317 (DG notes). — Il prête hommage à Ybal de La Molière et à ses oncles Borcard de Font et Cono de La Molière, av. 1303 (DG notes).

45. *Jehan I* et son frère Nicolas, coseigneurs de Font, furent témoins dans un différend entre le couvent d'Hauterive et le chevalier Reynald d'Estavayer, 17. VII. 1316 (AEF: Hauterive, I suppl., 170. — RH 1006). — Coseigneur de Font, fils de feu Ulrich, il permet et approuve que Perrod et Mermet Mayor de Cugy tiennent en arrière-fief de Jehan fils de feu le donzel Pierre Mayor de Cugy, soit Perrod en fief lige et Mermet en fief plein tout ce qu'ils possèdent et pourront posséder au bois des Verdières ou ailleurs et qui serait de la mouvance du dit Jehan de Font, 20. IV. 1317 (Arch. Hôpital d'Estavayer. — DG notes). — Il prête hommage à Jehan, évêque de Lausanne, pour tous ses fiefs dépendant de l'église de Lausanne, 5. V. 1326 (FB p. 174). — Caution pour Henri de Châtillon lors d'une vente que fit ce dernier au couvent d'Estavayer, 7. IV. 1335 (DG Annales 70). — Le donzel Jehan, coseigneur de Font, avec ses fils Pierre, curé de Ménières, Henri et Jacques, vendent au couvent d'Estavayer 7 coupes de froment et 7 coupes de seigle à percevoir sur leur dîme de Chanez, 1. IV. 1348 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 28. — DG Annales 109).

Sceau: ○ + S TRH..... DNI· Dθ · HOZ, 1331 (AEV Coll. Du Mont). Ecu chargé d'une tour crénelée soutenue d'une montagne de trois copeaux (Pl. XIII, No. 1).

46. *Nicolas de la Tour de Font*. Lui et son frère Jehan, coseigneurs de Font, furent témoins dans un différend entre le couvent d'Hauterive et le chevalier Reynald d'Estavayer, 17. VII. 1316 (AEF: Hauterive, I suppl., 170. — RH 1006). — Il appose son sceau à deux actes, mercredi après St-Nicolas 1326 (Arch. Ville d'Estavayer, XIV, No. 40. — DG Annales 53) et 29 juin 1341 (AE Neuchâtel, ZZ, No. 25). — Il mourut avant le 26. VI. 1371, date à laquelle son fils Nicolas, fils de feu Nicolas de La Tour de Font, fit son testament (Arch. Ville d'Estavayer. — DG Annales, 165).

Sceau: ○ + S. NIOLATI · DNI · Dθ · HO..., 1317, 1322, 1331 (AEV: Coll. Du Mont); 1326 (Arch. Ville Estavayer, XIV, No. 40); 1341 (AE Neuchâtel, ZZ, No. 25, 29 juin 1341); le champ est occupé par une tour crénelée (Pl. XIII, No. 2).

47. *Henri II* fit avec son père Jehan I et ses frères Jaquet et Pierre une vente au couvent d'Estavayer, 1. IV. 1348 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 28. — DG Annales, 109).

48. *Jaquet I* fit avec son père Jehan I et ses frères Henri et Pierre une vente au couvent d'Estavayer, 1. IV. 1348 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 28. — DG Annales, 109). Jaquet, donzel et coseigneur de Font, et son frère Nicod se reconnaissent vassaux du comte Loys de Neuchâtel pour la forêt des Verdières, pour divers biens sis à Ménières et pour $\frac{1}{8}$ de la dîme de Granges, 25. VI. 1368 (Matile, No. 659). — Il mourut avant le 12. II. 1374, date à laquelle ses héritiers possédaient avec le couvent d'Estavayer et Guyeni dit de Ponte d'Estavayer la grande dîme de Chaugnay et de la Dortmagny (Arch. Couvent d'Estavayer, B³ 9). — Sa veuve, *Alexie Mallet*, fille de feu Perrod Mallet, de Payerne, fit son testament en faveur de sa fille Isabelle pour les $\frac{2}{3}$ et de son autre fille Françoise, épouse de Jehan de Forel, pour $\frac{1}{3}$; elle fit, de plus, des legs à sa sœur Isabelle Mallet, à sa fille Nicolette, religieuse à Estavayer, à l'église de Font, etc...; elle choisit sa sépulture dans l'église du couvent d'Estavayer, à côté de la tombe de sa sœur Françoise, épouse de noble Henri Mora, 30. I. 1379 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 51). — C'est peut-être lui qui possédait en 1316 une partie de la moitié de la dîme de Woez, au territoire de Seigneux (RHV 1911, p. 63)?

49. *Nicod I* et son frère Jaquet, donzels et coseigneurs de Font, se reconnaissent vassaux du comte Loys de Neuchâtel pour le bois des Verdières, pour divers biens sis à Ménières et pour $\frac{1}{8}$ de la dîme de Granges, 25. VI. 1368 (Matile, No. 659).

50. *Jehan II*, fils de Jehan I, curé de Sales (Gruyère), fut l'un des fondateurs de la confrérie de la Conception dans l'église de Romont, 1337 (PA IX, p. 427). — Témoin d'un accord entre la Part-Dieu et le curé de Bulle, 7. III. 1345 (Arch. Part-Dieu. — PA II, p. 231). — Encore curé de Sales, chanoine de Montjoux, 30. IV. 1347 (AEF: Collège, D 11^b). — Il serait mort en 1348, probablement de la peste (FB p. 177). — Mais peut-être faut-il l'identifier avec Jehan de Font prieur du couvent des Dominicains de Lausanne en 1351 (MDR XXXVI, p. 188), confesseur au couvent des Dominicaines d'Estavayer (Mülinen, Helvetia Sacra II, p. 21)?

Sceau: ○ + QVR' · DH · SĀLES, 1347 (AEF: Collège, D 11^b); écu chargé d'une tour crénelée posée sur une montagne de trois copeaux (Pl. XIII, No. 3).

Contre-sceau: ○ S'VIGĀRIH · D'SALH, 1347 (AEF: Collège, D 11^b); le champ est occupé par un S majuscule (Pl. XIII, No. 4).

51. *Pierre VI*, curé de Ménières, 1335 (PA VII, p. 392). — Encore curé de Ménières, il fit avec son père Jehan et ses frères Henri et Jacques, une vente au couvent d'Estavayer, 1. IV. 1348 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 28. — DG Annales 109). — C'est certainement le même personnage que Pierre, curé de Font, qui scella un acte le 9. VII. 1355 (Arch. Ville d'Estavayer, XIV, No. 252).

Sceau: () RI VR, 1395 (Arch. Ville d'Estavayer, XIV, No. 252); l'écu, chargé d'une tour crénelée, est surmonté d'un saint tenant une crosse de sa dextre, probablement St-Sulpice, archevêque de Bourges, patron de l'église de Font (Pl. XIII, No. 5).

52. *Nicolas III*, fils de Nicolas II, donzel, remet un pré sis à Font à Mermet dit de St-Martin contre un cens annuel de 2 sols et 4 deniers et 3 livres d'entrage,

mercredi après St-Jean-Baptiste 1347 (DG notes). — Coseigneur de Font, il tient en fief le château de Vaumarcus et se reconnaît vassal du comte Rodolphe de Neuchâtel, réservant toutefois son hommage à Aymon d'Estavayer pour le bois et les esserts des Verdières, 30. VI. 1351 (PA VIII, p. 382. — FB p. 178). — Il prête hommage à Aymon coseigneur d'Estavayer pour les hommes, censes, revenus, biens et juridiction qu'il possédait au territoire de Cheyres, 18. IV. 1359 (AT: Baronne de Vaud 19, Estavayer 61). — Fils de Nicolas et petit-fils d'Ulrich de Font, il prête hommage à Guillaume coseigneur d'Estavayer pour son château de Font, 25. V. 1368 (FB p. 178). — Nicolas, fils de feu Nicolas de La Tour de Font, fit son testament en faveur de ses neveux François et Rodolphe de La Molière, frères, coseigneurs de Font; il légua à la confrérie de St-Nicolas un cens annuel de 2 coupes de moitié froment, destiné à une distribution de pain le jour de la St-Nicolas, 26. VI. 1371 (Arch. Ville d'Estavayer. — DG Annales 165). — Il mourut vraisemblablement le 29. VI. 1371, car c'était le 29. VI. que se célébrait son anniversaire à la chartreuse de La Lance à laquelle il avait donné 29 sols de cens (Nécrologe de la Lance, p. 518); ce qui est certain, c'est qu'il mourut avant le 10. VII. 1371, date à laquelle son neveu François de La Molière prêta hommage à Guillaume d'Estavayer comme l'avait fait précédemment son oncle Nicolas de Font (AEF: Titres d'Estavayer No. 108. — DG Annales, 164).

53. *Jaquette* et sa belle-mère Hélinode, codame de La Molière, donnèrent leur consentement à une vente que fit leur époux et fils *Perrod de La Molière* en faveur du Couvent d'Estavayer, jeudi avant St-Grégoire 1322 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 7. — DG Annales, 39). — Jaquette étant la mère de François et de Rodolphe de La Molière et ces derniers étant les neveux de Nicolas III et de Marguerite épouse de Nicod du Pont (54), et que d'autre part dans sa prestation d'hommage du 10. VII. 1371 François de La Molière se dit petit-fils de Nicolas II, la mère des frères de La Molière, Jaquette, doit nécessairement être la sœur de Nicolas III et de Marguerite, et la fille de Nicolas II.

54. *Marguerite* fille de feu Nicolas coseigneur de Font, femme de feu *Nicod du Pont*, d'Estavayer, mourut avant le lundi après la St-Michel 1384, date à laquelle fut applanie une difficulté au sujet de son anniversaire, surgie entre le clergé d'Estavayer et François de La Molière (Arch. Ville d'Estavayer. — DG Annales, 200). — La femme de Nicod du Pont est dite «tante» de François de La Molière dans une reconnaissance prêtée par ce dernier en faveur du comte Amédée de Savoie, 27. IV. 1403 (AEF: Quernet 140, p. 1).

55. *Girard I* pourrait être fils de Nicolas II. Curé de Combremont, 1342, 1373 (AEV: Inventaire vert, 162 et F). — Chanoine de Lausanne, 1362 (AEV: Livre rouge, 69). — Primicer de l'hôpital de Notre-Dame de Lausanne, 1373 (Arch. Ville de Lausanne, Poncer, Hôpital, Accensements, 19). — Cellier du chapitre de Lausanne, 1375 (MDR VIII, 2^e série, p. 212). — Fait son testament, 12. V. 1373 (AEV: Inventaire vert, F). — Lègue pour son anniversaire 10 sols aux chanoines et 5 sols aux clercs, à retirer sur sa maison sise à Lausanne près de celle de Jehanette Galleta de Cossonay; il mourut le 13. V. (NL p. 140).

56. *Isabelle* est héritière de sa mère Alexie Mallet, veuve de Jaquet de Font, pour les deux tiers, 30. I. 1379 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 51). — Isabelle et son mari, *Rolet bâtard de Colombier*, fils de feu le chevalier Humbert de Colombier,

vendent à Perrod Williemin, d'Estavayer, un cens de 8 sols lausannois, 23. II. 1387 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 501). — Le donzel Jehan de Forel cita devant la cour baillivale de Moudon sa belle-sœur Isabelle de Font et son mari Rolet bâtard de Colombier, leur réclamant divers titres dont spécialement la lettre d'assignation de dot de feu Marguerite veuve d'Henri de Châtillon; Rolet et Isabelle n'ayant pas comparu furent condamnés par contumace à satisfaire à la demande de Jehan de Forel et à payer 100 livres de frais, lundi après l'octave de St-Georges 1395 (Arch. Couvent d'Estavayer. — DG Annales, 217). — Rolet et Isabelle vendent aux frères François et Rodolphe de La Molière, donzels, coseigneurs de Font, quelques hommes rième Cheyres, 29. XII. 1395 (AEF: Titres de Cheyres, No. 8). — Johannod et Mermet Ros, frères, accordent à Rolet et Isabelle un droit de rachat, samedi après St-Michel archange 1395 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 120). — Ils vendent à titre de rachat à Jehan fils de feu Wullemme de Forel, divers cens, terres et la moitié du four de Font, 15. I. 1396 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 116). — Jehan, fils de feu Hugon d'Estavayer leur accorde un droit de rachat pour divers cens et terres et pour le four de Font, 3. XI. 1399 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 115, 121). — Ils retirent à eux divers cens et terres qu'ils avaient vendus à Jehan fils de feu Wullemme de Forel, 3. XI. 1399 (id. No. 113). — Le droit de rachat leur est accordé par François de La Molière pour leur vente de la moitié de la tour et du château de Font, 26. IX. 1399 (id. No. 118). — Le même jour Rolet et Isabelle avaient en effet vendu à François de La Molière, pour 16 florins d'or, un quart du château et de la tour de Font indivis avec les donzels François et Jehan de Forel (AEF: Titres de Font, No. 10). — Johannod Ros de Font prête reconnaissance à Rolet et Isabelle, 10. X. 1401 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 499). — Ils vendent, pour 56 sols lausannois, un cens de 4 sols à Marguerite de Blonay, codame d'Estavayer, 23. et 30. X. 1401 (id. No. 497).

57. *Françoise* héritière pour $\frac{1}{3}$ de sa mère Alexie Mallet, veuve de Jaquet de Font, 30. I. 1379, date à laquelle elle était déjà mariée à *Jehan de Forel*, d'Estavayer (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 51). — Jehan et Françoise firent une reconnaissance en faveur du duc de Savoie pour deux poses de terre situées aux Crottes, 12. XII. 1403 (FB p. 183). — Coseigneur de Font, Jehan de Forel vit encore le 25. VII. 1413, date à laquelle il possédait une part de la collature de la chapelle de St-Jacques dans l'église du couvent d'Estavayer (Arch. Couvent d'Estavayer, G² 26).

58. *Nicolette* dominicaine au couvent d'Estavayer hérite une rente annuelle de 20 sols de sa mère Alexie Mallet, veuve de Jaquet de Font, 30. I. 1379 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 51). — Elle était encore religieuse dans le même couvent, 1414 (FB p. 185).

59. *François I*, bâtard de Font, pourrait être fils de Nicod I; s'étant querellé avec Perrod fils de Luset, d'Estavayer, ce dernier fut condamné à une amende de 8 sols, 1382 (FB p. 179). — Il mourut avant le 8. VII. 1415, date à laquelle apparaît Nicod fils de feu François bâtard de Font (AEF: Titres d'Estavayer, No. 502).

60. *Nicod II*, fils de feu François bâtard de Font, est membre du conseil de justice de Nicod de La Molière et de Jehan de Forel, l'aîné, coseigneurs de Font,

dimanche après la St-Philippe et Jacques, 8. VII. et 31. X. 1415 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 502).

61. *Jehan III* pourrait être fils de François bâtard de Font. Doyen de l'Abbaye de Payerne, il apparaît avec les autres moines de ce couvent dans la confirmation des franchises et coutumes de Baulmes faite par le prieur, Jehan de La Palud, 31. XII. 1432 (MDR XIII, p. 90).

62. *Borcard II* accompagna Pierre de Savoie dans les Flandres et en reçut 7 livres viennoises, 30. IX. 1264; il se pourrait cependant qu'il s'agisse ici de son oncle Borcard I (Wurstemberger IV, No. 656). — Apparaît comme fils de Willinus (Wuillelme III) dans l'acte relatif à la prise du château de Font, 27. X. 1265 (Wurstemberger IV, No. 697). — Rodolphe de Habsbourg lui promit, en temps que châtelain de Morat, de l'indemniser pour toutes les dépenses qu'il aura faites pour la défense de la ville, 7. VI. 1283 (FB p. 168). — Borcard, son frère Cono et son neveu Ybal font une reconnaissance en faveur de Reynald d'Estavayer pour tout ce qu'ils possèdent à Rueyres et à Cheyres et pour la dîme de Verney, 3^e férie après la St-Nicolas 1288 (AT: Baronne de Vaud 18, Estavayer 5). — Lui et son frère Cono reçoivent en abergement de Pierre et de Gérard fils de Jehan de Montregard la moitié du terrain de Rochemarnand contre un cens annuel de 12 deniers, droit de rachat réservé pour 40 sols, 1292 (FB p. 169). — Témoin de l'acte par lequel Rollin, coseigneur d'Estavayer, se reconnaît vassal de Pierre d'Estavayer pour tout ce qu'il possède au-delà du lac, samedi après St-Gall 1299 (AEF: Titres d'Estavayer No. 92). — Partage ses biens paternels avec son frère Cono, ensuite de quoi ce dernier obtient la seigneurie de La Molière, 1303 (FB p. 169, d'après un manuscrit du Baron d'Estavayer); il est cependant à remarquer que le fils de Borcard, Henri, prit le nom de La Molière et que la veuve de ce dernier était titrée de codame de La Molière; peut-être y eut-il un nouveau partage ou un rachat partiel? — Chevalier, bailli de Vaud, appose son sceau comme tel, 1. VII. 1303 (Bibliothèque de Mülinen: — FRB IV, p. 156). — Appose encore son sceau comme bailli de Vaud à une reconnaissance de Christin fils de Girard de Pomiers en faveur du couvent d'Eychissie, IV. 1304 (FB p. 169).

Sceau: ○ ...BOR...ARDI·DH·HONT·MI... S, 1304 (Arch. Ville de Lausanne, Montheron 556); V. 1304 (AT: Moulage F.-Th. Dubois); 1. VII. 1303 (Bibliothèque de Mülinen: Urkundio Mulinensis, 36); écu chargé d'une molette (Pl. XIII, No. 6).

63. *Cono V de La Molière*, appelé aussi de Font, spécialement dans l'acte de partage des fils du chevalier Pierre Mayor de Cugy qui devaient lui prêter hommage pour certains biens, St-Barthélemy 1280 (AEF: Titres d'Estavayer, No. 243). — Cono, son frère Borcard et leur neveu Ybal font une reconnaissance en faveur de Reynald d'Estavayer pour tous leurs biens de Rueyres et de Cheyres et pour leur dîme de Verney, 3^e férie après St-Nicolas 1288 (AT: Baronne de Vaud 18, Estavayer 5). — Reçoit avec son frère Borcard la moitié du terrain de Rochemarnand en abergement de Pierre et Gérard de Montregard, 1292 (FB p. 169). — Cono et Borcard son frère partagent leurs biens paternels, ensuite de quoi Cono obtient la seigneurie de La Molière (voir Borcard II), 1303 (FB p. 169). — Coseigneur de La Molière, il mourut avant le 17. II. 1317, date à laquelle ses fils partagent ses biens (DG Annales 24 et notes).

64. *Ulrich V.* Aucun acte ne mentionne le nom de ce frère de Borcard et de Cono que FB appelle Ulrich. C'est le père d'Ybal de La Molière qui fit avec ses oncles Borcard et Cono une reconnaissance en faveur de Reynald d'Estavayer, 3^e férie après St-Nicolas 1288 (AT: Baronne de Vaud 18, Estavayer 5). — Le père d'Ybal était certainement mort à cette date puisque la reconnaissance est faite par son fils. — C'est probablement ce personnage, nommé effectivement Ulrich, coseigneur de Font, qui scella un acte, vers 1285 (AT).

Sceau: ○ + S: VLDRICII : CDNI : DH : ROZ, vers 1285 (AT; moulage F.-Th. Dubois); écu chargé d'une molette (Pl. XIII, No. 7).

65. *Henri de La Molière* est fils de Borcard de Font puisque son fils est dit Perrod de La Molière, fils de feu Henri, fils de feu Borcard de Font, 1322 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 7). — Il mourut avant XI. 1314 date à laquelle Pierre de Murist, coseigneur de Font, déclare devoir à *Hélinode*, codame de La Molière, 14 livres lausannoises remboursables au château de La Molière, un mois après la première réquisition, sans excuse et avec les frais; il reconnaît également qu'elle possède divers biens à Cheyres, vendus par lui avec droit de rachat pour 50 livres, XI. 1314 (Arch. Couvent d'Estavayer, B³ 1); Hélinode est connue comme femme d'Henri de La Molière, et si ce dernier n'était pas mort à cette date, elle ne serait pas titrée de codame de La Molière. — Hélinode reçut de ses fils, en reconnaissance des services qu'elle leur avait rendus, le fief tenu par Wullemme fils de feu Aymon de La Sarraz, dit de l'Hôpital, fief comprenant maisons, prés, terres, bois et fiefs tant à La Molière qu'à La Sarraz; s'étant remariée avec *Hugon dit Moëno dit de Vautravers*, Hélinode céda ce fief, du consentement de son second époux, à son fils Perrod de La Molière pour 30 livres lausannoises, samedi avant dimanche oculi 1319 (Arch. Couvent d'Estavayer, B² 2. — DG Annales, 34). — Hélinode approuva une vente faite au couvent d'Estavayer par son fils Perrod de La Molière, fils de feu Henri fils de feu Borcard de Font, vendredi avant St-Grégoire 1322 (Arch. Couvent d'Estavayer, A² 7. — DG Annales, 39). — Elle donne également son consentement à une vente faite par son fils Henri en faveur du couvent d'Estavayer, IV. 1323 (Arch. Couvent d'Estavayer, L 1). — Aucun acte ne permet de déterminer la Maison dont est issue Hélinode; cependant d'après les armoiries de son sceau on pourrait supposer qu'elle est sortie des sires de *Vaumarcus*. DG la dit être une Estavayer, mais cette attribution est basée sur une confusion de dates et de prénoms. Plusieurs auteurs, dont FB, l'ont crue héritière du fief principal de la Molière, donc fille de Cono ou d'Ulrich, mais cela nous paraît bien improbable, du fait de la question de ses armoiries et du fait que les fiefs n'étaient hérités par les filles qu'à défaut de fils.

Sceau: ○ IENO MOL, 1319 (Arch. Couvent d'Estavayer, B² No. 2); écu parti, au 1^{er} mi-parti d'un palé au chef chargé de trois étoiles ou molettes, qui est de (*Vaumarcus?*); au 2^e un palé brisé d'une barre, qui est Moëno de Vautravers, second mari d'Hélinode (Pl. XIII, No. 8).

66. *Perrod I*, avec ses frères Aymonet et Girard, fils de feu Cono coseigneur de La Molière, partagent leurs biens; Perrod eut pour sa part le château de Font, autrefois propriété du chevalier Wullemme de Font, tout ce que les trois frères possédaient, tant en propriétés qu'en revenus à Font, le bois du Mas, le pré de

de Font



1



2



3



4



5



6



7

de La Molière



8



9



10



11



12



13



14



15

1. Jehan I (45), 1331. — 2. Nicolas II (56), 1341. — 3. Jehan II (50), 1347. — 4. id. contre-sceau, 1347. — 5. Pierre VI (51), 1355. — 6. Borcard II (62), v. 1304. — 7. Ulrich V (64), v. 1285. — 8. Hélinode (65), 1319. — 9. Henri IV (73), 1347. — 10. Girard III (77), 1389. — 11. Jehannette (83), 1346. — 12. Georges (94), 1453. — 13. Boniface (105), 1520. — 14. id. contre-sceau, 1520. — 15. Nicolas IV (113), 1560.